



Jardin Musical, Cycle d'Eveil

Pour les 3 sections de maternelle et le CP



Un apprentissage sur mesure :

- Paramètres fondamentaux du son (hauteur, durée, intensité, dynamique, timbre, ...)
- Formation de l'oreille et de la voix - comptines, chansons, psalmodies, ...
- Acquisition des rythmes de base - percussions corporelles, textes rythmés, ...
- Latéralisation, psychomotricité - éducation et canalisation des réflexes moteurs en vue de l'harmonisation des mouvements dans l'espace et dans le temps
- Déplacements, jeux, mouvements, mimes, éveil de la créativité, de l'improvisation
- Eveil de la communication, de l'échange, de l'écoute et du respect de l'autre

Quatre niveaux (Eveil 1 à 4) en concordance avec les notions acquises en maternelle et en CP. Durant les séances, les enfants disposent d'une large panoplie d'instruments : percussions (peaux, bois, métaux), appeaux, tuyaux harmoniques, carillons, xylophones, clochettes, flûtes à coulisse, instruments à cordes, ...



Descriptif de d'Eveil 4 (CP) : Pratique instrumentale en groupe, créativité et improvisation sont les principaux supports pédagogiques, avec pour objectif de réaliser une œuvre collective créée par les enfants. Au fil des séances, ils ressentent le besoin de laisser une trace de leurs improvisations pour les reproduire et les transmettre. Ils sont amenés peu à peu à représenter la musique de façon concrète et abordent ainsi le graphisme et la lecture (solfège) de façon spontanée et amusante. Afin de sensibiliser au plus tôt ces enfants avec la réalité de la pratique instrumentale, nous faisons intervenir au sein de la classe d'éveil 4, deux fois dans l'année, les plus jeunes musiciens issus des classes instrumentales. Ils présentent leur instrument et jouent quelques petites pièces enfantines.

Emploi du temps

Jour : mercredi

Professeur : Claire Reydel

Horaires :

- Eveil 1 (maternelle, petite section), 9h à 9h30
- Eveil 2 (maternelle, moyenne section), 9h35-10h20
- Eveil 3 (maternelle, grande section), 10h25-11h10
- Eveil 4 (CP), 11h15 à 12h15



Fonctionnement

Les parents des plus jeunes peuvent assister aux premières séances, le temps que les enfants prennent leurs marques.

A partir de la deuxième séance, le professeur descend chercher les groupes dans le hall et ramène le groupe précédent en même temps. Elle apprend ainsi aux enfants à se déplacer dans le bâtiment en respectant les consignes générales : ne pas faire de bruit pour ne pas déranger ceux qui font de la musique dans les autres salles, ne pas courir pour ne pas se blesser, rester en groupe, se déchausser pour entrer dans la salle du Jardin Musical, se rechausser ensuite, ...

L'aide de l'un ou l'autre parent disponible sera la bienvenue pour déchausser et rechausser les plus jeunes.

En cas de retard, si un enfant doit attendre ses parents, le professeur le fait remonter dans le cours suivant. Si c'est le dernier cours, l'enfant est confié à la garde de la directrice (bureau) ou du professeur de Formation Musicale en salle 1.